



# Cadre d'évaluation pour 2026-2027

Aide à l'exploitation des organisations culturelles



Rév. 15 avril 2026

## **Table des matières**

Importance de l'évaluation des demandes . . . . .	2
Matrice d'évaluation pour la catégorie Installations . . . . .	3
Matrice d'évaluation pour la catégorie Festivals . . . . .	4
Matrice d'évaluation pour la catégorie Services . . . . .	5

## Importance de l'évaluation des demandes

Les organisations choisissent elles-mêmes l'une des trois catégories : Installations, Festivals ou Services.

Bien que les questions relatives aux demandes pour chaque catégorie soient les mêmes, la pondération des évaluations varie selon les catégories Installations, Festivals et Services. La pondération est une méthode d'établissement des priorités illustrée par les pourcentages qui se trouvent à côté de chaque critère.

Le tableau ci-dessous résume les axes d'évaluation pour chaque catégorie. Les domaines mis en avant sont pondérés à 20 %, tandis que d'autres domaines reçoivent une pondération de 10 à 15 %.

### Installations

- La **stabilité** et la régularité offertes par l'organisation à la communauté desservie.
- L'**accès** aux programmes et services offerts à la communauté.

### Festivals

- La **qualité** des présentations et des programmes de l'organisation.
- La **mobilisation** auprès des publics actuels et nouveaux (adoption, rétention et croissance).

### Services

- La **pertinence** du travail pour les communautés ciblées et les membres de l'organisation.
- Les **retombées** des services, des programmes et des activités pour la croissance et la pérennité du secteur.

## Matrice d'évaluation pour la catégorie Installations

### Stabilité – 20%

- Fait preuve de professionnalisme au sein de la communauté artistique et culturelle de la Nouvelle-Écosse.
- Est en mesure de négocier le changement, de s'adapter à de nouvelles situations et de tolérer le risque avec efficacité.
- Les activités sont dirigées selon un plan stratégique ou de programme.
- Fait preuve d'engagement envers l'apprentissage et l'innovation pour les services offerts au nom de ses membres ou de la communauté.

### Accès – 20%

- Offre des programmes et services accessibles et inclusifs pour les personnes de divers âges, capacités et origines.
- Rapporte une forte fréquentation et participation du public ainsi qu'une bonne croissance.
- Entretient des relations nombreuses et collaboratives avec la communauté.
- Offre des programmes à différents niveaux de participation artistique.

### Qualité et mobilisation – 15%

- Fait preuve d'un niveau élevé de qualité artistique dans le choix des programmes et services offerts.
- Fait appel à du personnel, à des créatrices et créateurs et à des instructrices et instructeurs qualifiés, en priorisant la population néo-écossaise, et assure leur formation.
- Les programmes offerts reflètent les intérêts et les besoins de la communauté ciblée.
- Accorde de l'importance au développement du public et cible de nouveaux publics.

### Pertinence et incidence – 15%

- Les activités et programmes sont évalués de façon régulière.
- Les programmes qui sont proposés sont adaptés aux tendances du secteur ou de l'industrie.

- Aide le public à mieux comprendre les arts et la culture.
- Offre des programmes permettant aux artistes et à la main-d'œuvre culturelle de la Nouvelle-Écosse de se développer sur le plan artistique et de faire progresser leur carrière.

### Rendement en matière d'EDIA – 10%

- Engagement continu quant aux principes de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), en entretenant et en développant des relations porteuses avec la communauté autochtone, les personnes racisées, les personnes 2SLGBTQIA+, la communauté malentendante, les personnes en situation de handicap, les nouvelles personnes arrivantes et les autres communautés sous-représentées ou mal desservies.
- Attention particulière au fait que la participation du public aux programmes de l'organisation n'est pas limitée par des obstacles à l'accessibilité (y compris financiers, physiques ou culturels).

### Statut et efficacité de l'organisation – 10%

- Possède un conseil d'administration qui est actif et mobilisé.
- A des politiques et procédures adéquates en place pour faciliter le fonctionnement efficace de l'organisation.
- Fait preuve d'un leadership solide, d'une gouvernance et de pratiques saines en milieu de travail.

### Gestion financière – 10%

- A fourni un rapport financier signé par le conseil d'administration.
- A soumis un budget clair, réalisable et précis.
- Établit la faisabilité des programmes et services proposés par l'organisation, comme en témoignent une planification et une allocation des ressources saines.

## Matrice d'évaluation pour la catégorie Festivals

### **Stabilité et accès – 15%**

- Fait preuve de professionnalisme au sein de la communauté artistique et culturelle de la Nouvelle-Écosse.
- Est en mesure de négocier le changement, de s'adapter à de nouvelles situations et de tolérer le risque avec efficacité.
- Offre des programmes et services accessibles et inclusifs pour les personnes de divers âges, capacités et origines.
- Rapporte une forte fréquentation et participation du public ainsi qu'une bonne croissance.

### **Qualité – 20%**

- Fait preuve d'un niveau élevé de qualité artistique dans le choix des programmes et services offerts.
- Fait appel à du personnel, à des créatrices et créateurs et à des instructrices et instructeurs qualifiés, en priorisant la population néo-écossaise, et assure leur formation.
- Planifie efficacement le marketing et la promotion.
- Entretient des relations solides et professionnelles avec les artistes et les prestataires de services.

### **Mobilisation – 20%**

- Les programmes offerts reflètent les intérêts et les besoins de la communauté ciblée.
- Accorde de l'importance au développement du public et cible de nouveaux publics.
- Démontre un fort soutien communautaire et une grande satisfaction.
- Processus de planification et de programmation comprenant des évaluations officielles et non officielles du public ciblé.

### **Pertinence et incidence – 15%**

- Les activités et programmes sont évalués de façon régulière.
- Les programmes qui sont proposés sont adaptés aux tendances du secteur ou de l'industrie.

- Favorise l'appréciation et la compréhension des arts et de la culture au sein de la collectivité.
- Offre des programmes permettant aux artistes de profession et à la main-d'œuvre culturelle de la Nouvelle-Écosse de se développer sur le plan artistique et de faire progresser leur carrière.

### **Rendement en matière d'EDIA – 10%**

- Engagement continu quant aux principes de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), en entretenant et en développant des relations porteuses avec la communauté autochtone, les personnes racisées, les personnes 2SLGBTQIA+, la communauté malentendante, les personnes en situation de handicap, les nouvelles personnes arrivantes et les autres communautés sous-représentées ou mal desservies.
- Attention particulière au fait que la participation du public aux programmes de l'organisation n'est pas limitée par des obstacles à l'accessibilité (y compris financiers, physiques ou culturels).

### **Statut et efficacité de l'organisation – 10%**

- Possède un conseil d'administration qui est actif et mobilisé.
- A des politiques et procédures adéquates en place pour faciliter le fonctionnement efficace de l'organisation.
- Fait preuve d'un leadership solide, d'une gouvernance et de pratiques saines en milieu de travail.

### **Gestion financière – 10%**

- A fourni un rapport financier signé par le conseil d'administration.
- A soumis un budget clair, réalisable et précis.
- Établit la faisabilité des programmes et services proposés par l'organisation, comme en témoignent une planification et une allocation des ressources saines.

## Matrice d'évaluation pour la catégorie Services

### Stabilité et accès – 15%

- Fait preuve de professionnalisme au sein de la communauté artistique et culturelle de la Nouvelle-Écosse.
- Est en mesure de négocier le changement, de s'adapter à de nouvelles situations et de tolérer le risque avec efficacité.
- Offre des programmes et services accessibles et inclusifs pour les personnes de divers âges, capacités et origines.
- Rapporte une forte fréquentation et participation du public ainsi qu'une bonne croissance.

### Qualité et mobilisation – 15%

- Fait preuve d'un niveau élevé de qualité artistique dans le choix des programmes et services offerts.
- Fait appel à du personnel, à des créatrices et créateurs et à des instructrices et instructeurs qualifiés, en priorisant la population néo-écossaise, et assure leur formation.
- Les programmes offerts reflètent les intérêts et les besoins de la communauté ciblée.
- Accorde de l'importance au développement du public et cible de nouveaux publics..

### Pertinence – 20%

- Les activités et programmes sont évalués de façon régulière.
- Les programmes qui sont proposés sont adaptés aux tendances du secteur ou de l'industrie.
- Conçoit des programmes basés sur les intérêts et besoins des communautés desservies.
- Les programmes proposés tiennent compte des résultats des programmes offerts antérieurement.

### Incidence – 20%

- Favorise l'appréciation et la compréhension des arts et de la culture de profession au sein de la collectivité.
- Offre des programmes permettant aux artistes de profession et à la main-d'œuvre culturelle de

la Nouvelle-Écosse de se développer sur le plan artistique et de faire progresser leur carrière.

- Maintient des partenariats et des relations actifs avec des organisations du secteur concerné.
- Favorise de bonnes relations avec la communauté ciblée, par l'intermédiaire du mentorat et des partenariats.

### Rendement en matière d'EDIA – 10%

- Engagement continu quant aux principes de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), en entretenant et en développant des relations porteuses avec la communauté autochtone, les personnes racisées, les personnes 2SLGBTQIA+, la communauté malentendante, les personnes en situation de handicap, les nouvelles personnes arrivantes et les autres communautés sous-représentées ou mal desservies.
- Attention particulière au fait que la participation du public aux programmes de l'organisation n'est pas limitée par des obstacles à l'accessibilité (y compris financiers, physiques ou culturels).

### Statut et efficacité de l'organisation – 10%

- Possède un conseil d'administration qui est actif et mobilisé.
- A des politiques et procédures adéquates en place pour faciliter le fonctionnement efficace de l'organisation.
- Fait preuve d'un leadership solide, d'une gouvernance et de pratiques saines en milieu de travail.

### Gestion financière – 10%

- A fourni un rapport financier signé par le conseil d'administration.
- A soumis un budget clair, réalisable et précis.
- Établit la faisabilité des programmes et services proposés par l'organisation, comme en témoignent une planification et une allocation des ressources saines.